

Envie de vous impliquer avec nous pour votre territoire ?



Rejoignez le conseil de développement

Une assemblée consult'active de citoyens volontaires
du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Une expression citoyenne aux côtés des élus

Vous voulez vous informer, apprendre, échanger, débattre, proposer et donner votre avis sur les politiques publiques locales ?

Le conseil de développement réunit des femmes et des hommes issus d'horizons divers (associations, chambres consulaires, citoyens individuels...).

Cette instance vous permettra de répondre à tous ces objectifs par des approches différentes et complémentaires permettant d'éclairer les sujets abordés.



4 Grands principes :

- 1 Indépendance** de réflexion
- 2 Autonomie** d'organisation
- 3 Ouverture** des débats à tous les citoyens (hors élus) qui souhaitent participer à la vie de notre territoire
- 4 Volonté** d'apporter un autre regard sur les politiques publiques

Le conseil de développement :

■ est associé aux travaux et réflexions des élus de la communauté de communes.

Il participe aux commissions (2 représentants dans chaque commission) et groupes de travail des élus locaux : aménagement du territoire (PLUi), développement économique, transition écologique, enfance-jeunesse, agriculture, animation sociale, tourisme, eau et assainissement, gestion et valorisation des déchets, mobilité...

■ mène des réflexions concernant toute question ou problématique locale,

à la demande des élus (saisine) ou de sa propre initiative (auto-saisine) et rédige une contribution.

■ contribue au-delà de l'intercommunalité.

Il participe au réseau des conseils de développement de la région grenobloise, lieu d'échanges et de formulation d'avis collectifs et de propositions aux élus locaux. Il est membre de la coordination nationale des conseils de développement.

Comment participer ?



Si comme nous, vous avez de l'intérêt pour le territoire où vous vivez, de la curiosité, l'envie de vous exprimer, vous avez 16 ans et plus, vous êtes actif ou retraité, vous avez votre mot à dire à titre individuel ou en tant que représentant d'une association, d'une entreprise... **Rejoignez-nous !**

Écrivez-nous à :

conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr

Les élus de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
ont fait le choix de se doter d'un conseil de développement.
Ils nous mettent à disposition des moyens humains et logistiques :
à nous, citoyens, d'utiliser ce pouvoir d'agir !

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE

■ 47 communes

■ 45 000 habitants



Illustration: © Freezick

Conseil de développement

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
Maison de l'intercommunalité

7 rue du colombier - 38160 Saint-Marcellin

04 76 38 45 48

conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr

